

XR DEVELOPMENT MARKET

Règlement

Appel à projets 2024

L'appel à projets est ouvert du **31 octobre 2023** jusqu'au **mardi 30 janvier 2024**, minuit (GMT).

Formulaire d'inscription : <https://nif24-xrdevmarket.paperform.co>

Document mis à jour le 30/10/2023.

1- À propos du XR Development Market

1.1 - Présentation. Depuis 2019, le XR Development Market est un marché leader en Europe pour la promotion, le financement et la coproduction d'œuvres et d'expériences immersives (films/œuvre VR360, expériences 6DoF, expériences gamifiées, performances immersives - théâtre, concert, opéra, etc.)

Son objectif est de contribuer au développement de l'industrie artistique immersive par l'organisation de rendez-vous d'affaires individuels (en présentiel) entre les porteur·euses de projets et les personnes susceptibles de les soutenir, les financer ou de les distribuer (coproducteur·trices, fonds d'aides publics ou privés, musées, plateformes de distribution en ligne, LBE, leaders de l'industrie, etc.).

Le format adopté pour le XR Development Market 2024 est exclusivement présentiel.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, l'équipe du festival pourra naturellement être amenée à adapter son dispositif et ne manquera pas - le cas échéant - de communiquer sur les mesures et dispositions prises.

1.2 - Jury et prix. Les projets sélectionnés sont soumis à l'appréciation d'un jury de Decision Makers et concourent pour le prix du XR Development Market (1 000€ - *susceptible d'évoluer*).

2- Condition d'éligibilité

2.1 - Projets éligibles. Le XR Development Market est ouvert à toute œuvre :

- qui, quelle que soit sa forme (film/œuvre VR360, expérience interactive/gamifiée, jeu, œuvre interactive, performance, installation artistique, etc.), explore de nouvelles formes de narration par le biais des technologies XR (VR, AR, MR) ou à travers des dispositifs immersifs et/ou innovants (son binaural, IA, etc.)
- en phase de développement (concept, en phase de pré-production, work-in-progress disposant ou non d'un prototype, en fin de production avec une première version non finale)
- quel que soit le montant des financements déjà acquis (aucun financement minimum requis)

Le(s) pays de production, la durée, le genre ou le choix du dispositif / de la plateforme de diffusion ne constituent en aucun cas des critères de sélection.

2.2 - Projets non éligibles. Les programmes dits "de flux" (retransmission live, concert, magazine, émission de télévision, publicité...) ne sont en revanche pas éligibles.

Pour toute question relative à l'éligibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter :

newimages-xrmarket@forumdesimages.fr / manon.blot@forumdesimages.fr

3- Processus de candidature

3.1 - À propos de l'appel à projets. La soumission du projet doit obligatoirement se faire :

- en anglais
- [via le formulaire en ligne](#) avant le **mardi 30 janvier 2024** (jusqu'à 23:59 GMT)

Le festival garantit la confidentialité des informations et matériels transmis. Les présentations des projets seront téléchargées et transmises au jury de sélection du XR Development Market, ainsi qu'au jury du prix XR Development Market.

Nous vous conseillons vivement de ne pas attendre les derniers jours de l'appel à soumissions pour déposer votre projet, afin d'éviter tout problème technique.

À noter également :

- les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en considération
- il n'y a pas de temps limite imparti pour compléter [le formulaire](#)
- vos informations sont automatiquement sauvegardées en local ; vous pouvez donc fermer et/ou revenir ultérieurement au formulaire **depuis le même appareil et le même navigateur** (hors fenêtres de navigation privée)
- une fois le projet inscrit, aucune modification des informations ne pourra être effectuée avant la phase de sélection (une mise à jour sera proposée fin mars aux équipes sélectionnées)

En inscrivant un projet, vous reconnaissez détenir les droits afférents ou être habilité·e par tous les ayants droits. NewImages Festival ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas de réclamation, conflit ou poursuite.

3.2 - Frais d'inscription. Chaque soumission doit être finalisée par le paiement de frais d'inscription (48€ TTC), destinés à couvrir les différents coûts de fonctionnement. À noter que les frais d'inscription sont soumis au taux de TVA applicable dans le pays où l'événement a lieu.

Les inscriptions en attente de paiement ne seront pas prises en compte. Ces frais ne sont pas remboursables. Ils ne constituent pas une accréditation et ne donnent donc en aucun cas accès au festival.

3.3 - Inscriptions de plusieurs projets. Plusieurs projets peuvent naturellement être soumis par une même personne / société de production. Dans ce cas, une fois le premier projet déposé, une **réduction de 20%** est accordée sur les frais d'inscription pour toute autre soumission (XR Competition ou XR Development Market, indistinctement).

Pour en bénéficier : veuillez nous contacter une fois le premier projet soumis (newimages-xrmarket@forumdesimages.fr) pour obtenir votre code de réduction. Veuillez à bien indiquer dans votre mail le titre ainsi que le numéro d'inscription du premier projet ("submission ID", figurant dans l'email de confirmation). Un code valable individuel vous sera transmis, à faire valoir lors de votre prochaine inscription.

4- Sélection

4.1 - Comité et critères de sélection. Les projets éligibles seront évalués par un comité de sélection, constitué du directeur du festival, du responsable du XR Development Market et de membres de l'équipe de programmation, avec l'aide d'un groupe d'expert·es et de consultant·es.

4.2 - Annonce de la sélection. La liste des projets retenus (au minimum **45**) sera officiellement révélée en mars 2024. Tous·tes les postulant·es (sélectionné·es et non sélectionné·es) seront au préalable informé·es par email de la décision du comité de sélection.

4.3 - Confirmer sa participation.

À compter de la date d'envoi de la confirmation de sélection, les équipes disposent d'un délais de 6 jours pour valider définitivement leur participation en :

- procédant à l'accréditation obligatoire, décrite dans la partie 6.1 du présent règlement.
- confirmant et/ou mettant à jour les informations relatives à leur(s) œuvre(s) pour le catalogue et la première version du booth Swapcard (ou autre plateforme événementielle)

4.4 - Engagements des sélectionné·es. Les équipes des projets sélectionnés s'engagent :

- à ne pas communiquer sur leur sélection avant l'annonce officielle
- à faire figurer le logo du festival et la mention "Selected to XR Development Market - NewImages Festival 2024" sur l'ensemble de leurs outils de communication ainsi que dans les crédits du projet dès que l'annonce officielle a été partagée publiquement (un kit de promotion sera transmis à cet effet mi-mars)
- à répondre aux questionnaires d'étude d'impact qui seront envoyés à trois moments différents après avril 2024 par l'équipe du festival.

5- Contreparties

5.1 - Accès au festival. L'accréditation des sélectionné·es au XR Development Market, inclue :

- un accès à l'ensemble des Industry Days, événements physiques et en ligne du festival (conférences, workshops, événements sociaux ou festifs)
- un accès à la sélection d'expérience XR du festival sur place
- un accès à l'espace événementiel en ligne pendant une durée d'un an (mise en relation et chat avec l'ensemble des membres du réseau NewImages Festival, valorisation du projet tout au long de l'année auprès des accrédité·es 2024 et des membres du réseau du festival, etc.)

5.2 - Mise en relation avec les Decision Makers. Le XR Development Market garantit :

- la participation de leaders de l'industrie XR (Decision Makers), offrant ainsi aux projets sélectionnés de nouvelles opportunités de financement et de distribution
- la présentation des projets sélectionnés aux Decision Makers en amont de l'événement ainsi qu'un accompagnement sur-mesure au moment de l'organisation des rendez-vous (conseil et valorisation des projets auprès des Decision Makers, en fonction de leurs attentes et ou de leur ligne artistique et éditoriale)
- l'organisation des rendez-vous sollicités par les Decision Makers

En outre, le XR Development Market garantit aux projets sélectionnés une visibilité auprès de l'ensemble des personnes participant aux Industry Days. Ce faisant, les équipes sélectionnées auront également la possibilité d'organiser des rendez-vous additionnels avec d'autres personnes accrédité·es, quand bien même ils / elles ne participeraient pas directement au XR Development Market.

À noter toutefois :

- le XR Development Market ne peut en aucun cas garantir un nombre minimum de rendez-vous pour chaque projet¹
- les noms des Decision Makers seront régulièrement annoncés à partir de début 2024

¹ À titre indicatif : une moyenne de 8,5 rendez-vous par projet sélectionné en 2019 et 2020 et une moyenne de 11 rendez-vous par projet en 2021 et 2022 (au total, plus de 700 rendez-vous organisés lors de la dernière édition, soit une augmentation).

5.3 - Format et organisation des rendez-vous. Pour chaque projet sélectionné, la planification des rendez-vous s'effectuera en trois temps :

- **1er round** — rendez-vous sollicités à l'initiative des Decision Makers et pré-organisés par l'équipe du festival (les porteur·euses de projets n'ont rien à faire)
- **2ème round** — rendez-vous sollicités directement par les porteur·euses des projets auprès des Decision Makers (sous réserve d'acceptation)
- **3ème round** — rendez-vous sollicités par d'autres accrédité·es (hors participant·es XR Financing Market) auprès des sélectionné·es, et inversement (sous réserve d'acceptation également)

D'une durée de 25 minutes, les rendez-vous s'effectueront sur le lieu de la manifestation à Paris, les matinées du 24, 25 et 26 avril 2024. Le lieu exact des meetings sera communiqué prochainement, et se situera dans le 1er arrondissement de Paris.

Les meetings additionnels (3e round) ne pourront pas se tenir sur les tables réservées pour les meetings des 1er et 2e round du XR Market, ni sur les créneaux horaires dédiés. Les participant·es sont libres de choisir une date et un lieu de leur convenance, selon leurs disponibilités, en personne ou en ligne, et ce même après le festival.

5.4. - Stands en ligne. Un stand en ligne (ou "Virtual Booth") permettra à chaque équipe sélectionnée de présenter son projet aux Decision Makers ainsi qu'à l'ensemble des professionnel·les accrédité·es en amont, pendant et en aval du festival. Le stand en ligne ainsi que ses différentes fonctionnalités sont accessibles pendant un an.

Accessible depuis la plateforme événementielle en ligne du festival, ce stand en ligne offre aux sélectionné·es l'opportunité :

- de présenter et de promouvoir leur projet (ajout possible de vidéo, visuel, synopsis, pièces jointes, liens) ainsi que de spécifier le(s) type(s) de partenaires recherché(s)
- de mettre à jour et/ou de compléter les informations afférentes à leur projet en toute autonomie, avant et après le festival (les principales informations devront toutefois être confirmées au moment de l'annonce de la sélection pour l'édition des différents supports de communication)
- de gérer leur agenda, définir leurs disponibilités et éventuellement répartir les demandes de rendez-vous entre les membres de l'équipe

- d'ouvrir leur propre espace chat, permettant d'entrer en relation et d'échanger avec l'ensemble des participant·es
- de télécharger les contacts des personnes avec lesquelles ils / elles seront entré·es en relation pendant le festival

5.5. - Pitching session “hors-les-murs”

Les porteur·euses de projets en développement pourront candidater pour participer à des pitchings “hors-les-murs”, qui sera proposée dans le cadre d'un ou plusieurs événement·s européen·s partenaire·s se tenant à la suite du XR Development Market d'avril 2024, et qui réunira des professionnel·les européen·nes en provenance de secteurs d'activité adjacents : animation, jeu vidéo, science, milieu muséal, arts de la scène...

Ces pitching sessions participent d'une stratégie de circulation des projets sur le territoire européen. Elles sont en effet l'occasion pour les producteur·rices participant·es de présenter leurs projets à d'autres typologies de professionnel·les et d'atteindre un spectre de Decision Makers plus large. La participation à ces pitching sessions est facultative, elle se fera en fonction de l'intérêt des producteur·ices/ porteur·euses de projet.

6- Participation à l'événement : accréditation

6.1 - Coûts pour les projets sélectionnés. Applicables pour tout projet sélectionné au XR Development Market (hors frais d'inscription lors de l'appel à projets) :

- **Accréditation pour un projet et un participant = €200 (TTC) et Accréditation pour un projet et deux participant·es = €250 (TTC)**
 - L'achat d'une de ces deux accréditations est obligatoire pour confirmer votre sélection et votre participation, car le fait d'être sélectionné implique l'accréditation Full Access d'au moins une personne par projet/équipe qui sera présente aux réunions à Paris.
- **A partir du 3e participant, accréditation au prix fixe de €126 (taxes incl.)**
 - Cette accréditation est proposée à un tarif spécial et fixe de 126 € (au lieu de 180 €) pour les autres membres de l'équipe par projet participant au XR Development Market et équivaut à une accréditation Full Access, comprenant les réunions individuelles du XR Development Market. Pour pouvoir en bénéficier, l'envoi d'un mail à newimages-xrmarket@forumdesimages.fr justifiant de la présence de cette troisième personne et plus est demandé.

6.2 - Non sélectionné-es. Pour chaque projet inscrit, le festival garantit **3 réductions de 30%** à utiliser pour toute accréditation aux Industry Days.

6.3 - Défraiement. Dans un cas comme dans l'autre, merci de noter que le transport, l'hébergement et tout autre frais restent à la charge des participant-es.

6.4 - Dates et déroulé du XR Development Market.

- **Matinées du 24, 25 et 26 avril 2024 — Rendez-vous en présentiel avec les Decision Makers**

L'ensemble des rendez-vous prévus en ligne avec les Decision Makers (1er et 2ème rounds) auront lieu les matinées du 24, 25 et 26 avril 2024, en fonction des disponibilités préalablement indiquées par chacun·e des participant-es

Tout rendez-vous additionnel (3ème round) devra avoir lieu en dehors des créneaux ci-dessus mentionnés (réservés aux 1er et 2ème rounds). Le choix de la date et du lieu est laissé à la discrétion des participant-es. Merci toutefois de bien vouloir noter que ces rendez-vous additionnels ne pourront être organisés dans l'espace réservé au XR Development Market.

7- Communication et promotion.

7.1 - Éléments de communication. À partir de début mars, les équipes sélectionnées auront la possibilité de confirmer et/ou de mettre à jour les informations relatives à leur projet. En acceptant ce règlement, vous autorisez le festival à utiliser les informations générales (visuels et textes) de la candidature à des fins promotionnelles sur ses différents canaux de communication, et ce pour une durée de trois ans.

7.2 - Mise à jour des informations transmises.

Une fois leur inscription validée, les sélectionné-es auront la possibilité de mettre à jour les données relatives à leur projet à n'importe quel moment depuis leur espace événementiel en ligne (accessible via le site du festival).

Merci néanmoins de noter que les informations générales (synopsis, équipe et fiche technique, visuel) utilisées pour l'édition des supports de communication (brochure) devront être transmises mi-mars, au moment de la confirmation de votre participation.

7.3 - Visibilité NewImages Festival. Dès l'annonce officielle, les équipes sélectionnées devront mentionner leur sélection sur leurs outils de communication, en faisant figurer les palmes "Selected to XR Development Market - NewImages Festival 2024". Un kit de promotion sera transmis à cet effet en mars 2024.

8- Calendrier

Mardi 31 octobre 2023 : ouverture de l'appel à projets.

Mardi 30 janvier 2024 (23:59, GMT) : clôture de l'appel à projets.

Début mars 2024 : notification des postulant-es, confirmation de participation (achat du stand virtuel + accréditation) et validation des informations pour la brochure du festival (texte de description, visuels). Pour des raisons d'organisation, l'achat de votre accréditation se fera sur les deux premières semaines de mars. Nous vous prions d'anticiper ce coût.

Mi-mars 2024 : annonce officielle de la sélection.

Matinées du mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 avril 2024 : Rendez-vous en présentiel avec les Decision Makers.

Mercredi 24 au vendredi 26 avril 2024: Industry Days de NewImages Festival

Vendredi 26 avril 2024 : cérémonie de clôture de NewImages Festival (Industry Days et XR Market)

Mercredi 24 au dimanche 28 avril: NewImages Festival, programmation grand public

Après avril 2024 : questionnaire de satisfaction (étude d'impact), suivi des nouvelles opportunités des projets, soutien (non-financier) à la participation à d'autres événements pro (festivals, expositions, pitching, candidatures, etc.).